

AGENCE DE MOBILITÉ DURABLE MONTREAL

Pôle de mobilité Masson

Comité exécutif
31 mai 2023



Sommaire

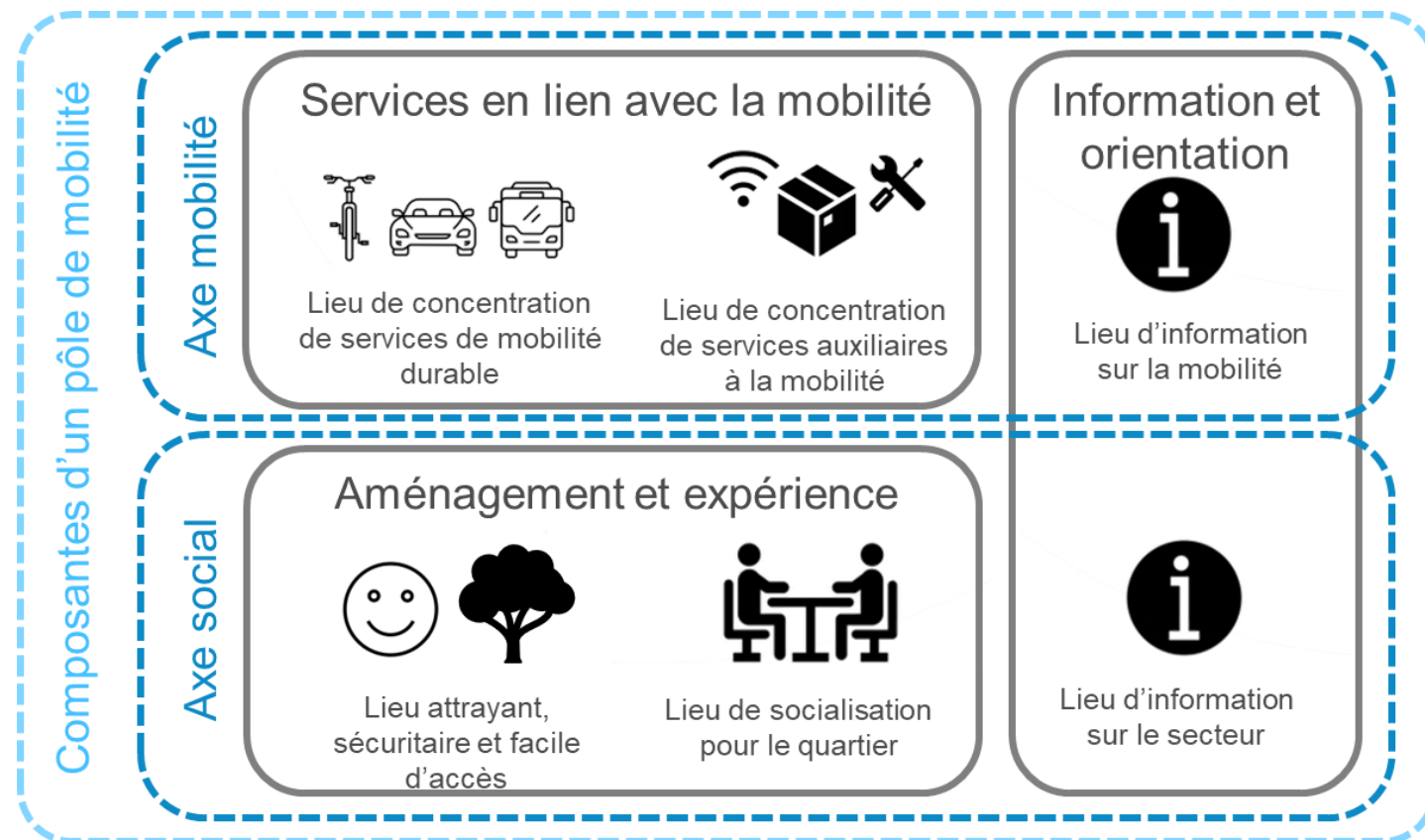
Introduction	1
Pôle de mobilité	2
Certification écoresponsable	5
Avant/Après	6
Pôle de mobilité Masson	9
Échéanciers	10
Mesures de mitigation	11



Introduction

- **Pôle de mobilité et stationnement écoresponsable**
 - En accord avec les volontés politiques et municipales inscrites dans le document de planification de la ville, dont le *Plan stratégique Montréal 2030*, le *Projet de ville*, le *Plan climat 2030*, la *Stratégie d'électrification des transports 2021-2023* et la *Politique de stationnement*, l'Agence a reçu, via le Document d'orientation de la ville, le mandat d'aménager des stationnements écoresponsables et des pôles de mobilité durable dans la ville de Montréal.
- **Implication de l'Agence**
 - Dans le but de créer un premier projet exemplaire en matière de stationnement écoresponsable et de pôle de mobilité, l'Agence a choisi, trois terrains de stationnement de la rue Masson dans l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie pour intégrer un pôle de mobilité et en vue de l'obtention de l'attestation *Stationnement Écoresponsable* de CRE-Montréal.

Un pôle de mobilité est un lieu **attractif, confortable** et **sécuritaire** qui **concentre des services de mobilité durable**, des **services connexes à la mobilité** et des **services d'information et d'orientation**, dans un espace qui s'intègre au quartier et à la vie quotidienne de sa population.



Pôle de Mobilité

Description

Pôle de mobilité Masson

DESCRIPTION



Verdissement

Ajout de 75 arbres feuillus et conifères et de nombreux arbustes et plantes vivaces
Hôtel d'insecte



Gestion des eaux pluviales

Bassins bio-infiltration
Pavé perméable



Mobilité durable

14 espaces Communauto
6 bornes de recharge
Support à vélo couvert pour accueillir 12 vélos
2 stations de réparation de vélos



Planification

Accessibilité universelle
2 places à mobilité réduite
2 Placottoirs

Avant-Après



Avant-Après



Avant-Après



Stratégies de communication

Actions déjà réalisées :

- Messages aux détenteurs de permis, affichages aux abords des terrains
- Accroche-porte distribué aux résidences et commerces du quartier et courriel envoyé au groupe Masson village
- Panneaux installés sur les barrières des chantiers annonçant des travaux pour la construction d'un pôle de mobilité
- FAQ détaillée disponible

Tout au long du projet :

- Page web créée pour expliquer le projet des pôles de mobilité et de Masson (avec une vidéo)
- Publications sur les réseaux sociaux tout au long de la réalisation du projet jusqu'à l'inauguration

À noter

- Durée des travaux: mai à octobre
- Fermeture de maximum 2 terrains en même temps afin de permettre aux détenteurs de permis de se stationner sur le terrain restant



Visuel de l'accroche-porte



Fermeture des stationnements situés entre la 9^e Avenue, 6^e Avenue, rue Masson et rue Dandurand.
Lors des travaux, deux stationnements sur trois seront fermés afin de permettre aux détenteurs de permis de se stationner.
Nous sommes désolés des inconforts occasionnés par ces travaux.



Visuel du premier panneau

AGENCE
DE MOBILITÉ
DURABLE
MONTRÉAL

Questions?

f in   